

Nous vous informons que pour l'édition 2024 des prix Pèire Bèc et Peter T. Ricketts pourront concourir les candidats qui ont ou auront soutenu leurs travaux de master ou de thèse de doctorat entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2023.

Organisation et règlement des prix

- **Prix Pèire Bèc pour un mémoire de master en études occitanes**

Ce prix, d'une dotation de 400 euros, sera attribué à l'auteur d'un mémoire de master, ou d'un travail scientifique comparable de fin d'un deuxième cycle universitaire, qui porte sur la langue, la littérature ou la culture occitanes, dans une optique historique ou contemporaine, ou qui inclut des aspects de la langue, la littérature ou la culture occitanes à titre comparatif. Les sujets des mémoires invités à être présentés doivent rentrer dans l'éventail des domaines de recherche auxquels se consacre l'AIEO et qui sont décrits dans ses statuts et sur son site internet. Les mémoires de licence / bachelor, autres travaux de fin de premier cycle universitaire, et les thèses de doctorat ne sont pas admissibles à ce prix.

- Procédure de présentation :

Les mémoires de master correspondant aux exigences décrites ci-dessus et ayant reçu une note ou une mention nettement au-dessus de la moyenne, peuvent être présentés par les enseignants universitaires qui les ont dirigés ou évalués. Il est également possible que les auteurs des mémoires proposent leur travail directement auprès de l'AIEO.

Les documents suivants sont à envoyer :

1. Un exemplaire du mémoire de master proposé, de préférence sous forme électronique (fichier PDF). Si cet exemplaire est envoyé en version papier, il ne sera pas rendu par l'AIEO ;
2. Un curriculum vitæ abrégé de l'auteur qui mentionne clairement son profil universitaire et ses domaines de recherche ;
3. Une lettre annexe dans laquelle le directeur du mémoire certifie la note ou la mention attribuée à ce travail. Éventuellement, un certificat de fin d'études / Transcript of records, dans lequel la note / la mention du mémoire est précisée, peut être fourni, notamment si le mémoire est proposé par son auteur et non par le directeur.

Ces documents sont à envoyer avant le **26 février 2024** à l'adresse suivante : secretaire@aieo.org

La décision concernant le mémoire auquel le prix sera décerné est prise par le Conseil d'Administration de l'AIEO sur la base d'une évaluation de tous les travaux présentés.

- **Prix Peter Ricketts pour une thèse de doctorat en études occitanes**

Ce prix, d'une dotation de 1000 euros, sera attribué à l'auteur d'une thèse de doctorat, ou d'un travail scientifique comparable de fin d'un troisième cycle universitaire, qui porte sur la langue, la littérature ou la culture occitanes, dans une optique historique ou contemporaine, ou qui inclut des aspects de la langue, la littérature ou la culture occitanes à titre comparatif. Les sujets des thèses qui peuvent être présentées doivent rentrer dans l'éventail des domaines de recherche auxquels se consacre l'AIEO et qui sont décrits dans ses statuts et sur son site internet. Les mémoires de master, de licence / bachelor, autres travaux de fin de premier cycle universitaire, ne sont pas admissibles à ce prix.

Procédure de présentation :

Les thèses de doctorat correspondant aux exigences décrites ci-dessus et ayant reçu une note ou une mention clairement au-dessus de la moyenne, peuvent être présentées par les enseignants-chercheurs qui les ont dirigées ou évaluées. Il est également possible que les auteurs des thèses proposent leur travail directement auprès de l'AIEO. Les documents suivants sont à envoyer :

1. Un exemplaire de la thèse doctorale proposée, de préférence sous forme électronique (fichier PDF). Si cet exemplaire est envoyé en version papier, il ne sera pas rendu par l'AIEO ;
2. Un curriculum vitae abrégé de l'auteur qui précise son profil universitaire et ses domaines de recherche ;
3. Une lettre annexe dans laquelle le directeur de thèse certifie la note ou la mention attribuée à ce travail. Peut être éventuellement fourni un certificat de fin d'études / Transcript of records, ou un rapport de jury de thèse, dans lequel la note / la mention de la thèse est précisée, notamment si la thèse est proposée par son auteur et non par le directeur.

Ces documents sont à envoyer avant le **26 février 2024** à l'adresse

suyvante: secretaire@aieo.org

La décision concernant la thèse à laquelle le prix sera décerné est prise par le

Conseil d'Administration de l'AIEO sur la base d'une évaluation de tous les travaux présentés.

Pour rappel, le règlement du concours est disponible sur la page suivante :

<http://www.aieo.org/nouveautes/13>